

**PHI 766**

**Professeur : André Lacroix**

**Thème : La raison pratique, entre le rationnel et le raisonnable**

**Hiver 2011**

*La notion de raison pratique est au cœur de la réflexion philosophique depuis Aristote. C'est en effet ce dernier qui, le premier, a identifié un domaine de réflexion et d'investigation portant sur les actions humaines en insistant sur un mode de compréhension et d'analyse fondé sur la rationalité. Comme cette rationalité était tournée vers la pratique, vers l'action et l'engagement citoyen dans le monde, on y a fait référence comme étant la raison pratique. Si Aristote a « créé » le concept, c'est Kant qui l'a « magnifié » pourrions-nous dire en en faisant le concept maître de la Modernité. Désormais, l'être humain affranchi allait trouver en lui les ressources conceptuelles pour imaginer, penser, réfléchir et légitimer son action. Conscient des limites de cette raison, Kant nous donne néanmoins les outils pour légitimer nos actions et évaluer nos comportements. Au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle, la notion de raison pratique peine désormais à fournir les outils conceptuels pour légitimer les actions humaines. Le citoyen désengagé est chaque fois contraint à refonder son action, et les moyens de mesurer cette action lui font désormais défaut sur le plan conceptuel.*

*Ainsi, de matrice comportementale, la raison pratique semble être devenue une nouvelle valeur en quête de justification. Si elle est en effet au cœur d'une réflexion sur nos actions et les valeurs qui légitiment cette action, ne constitue-t-elle pas, en elle-même, une valeur ou une norme? Et cette norme est-elle pure convention? Est-elle et devrait-elle être un impératif nous permettant de refonder la morale contemporaine? À moins que cette raison pratique ne se soit « dissoute » dans la postmodernité pour ne plus être conçue que comme une manière de penser nos actions, de les penser raisonnablement comme le dirait Rawls? Pourrait-on alors dire que notre raison pratique n'est plus vraiment rationnelle mais seulement raisonnable et calculatrice? Si oui, comment peut-on encore légitimer des actions, comment peut-on encore prétendre à ce que des actions soient défendues comme « bonnes » au détriment d'autres présentées comme « mauvaises »?*

*En tirant prétexte d'une réflexion sur la raison pratique, ce sont de telles questions que nous examinerons en cours de session. Ce séminaire a ainsi un double objectif: d'abord étudier l'évolution historique du concept de raison pratique, ensuite saisir la spécificité de la notion de raison pratique, en examinant de près ce concept depuis Aristote jusqu'à sa dissolution pragmatique... à moins que ce ne soit là qu'une reconfiguration de la raison pratique postmoderne? Dans le cas contraire nous aurions une clé pour mieux comprendre la nouvelle société du risque qui a substitué le calcul du risque à la réflexion, à la raison pratique.*

### **Bibliographie sélective**

Aguirre Oraa, J.-M., 1998, *Raison critique ou raison herméneutique?*, Paris, Cerf.

Beck, U., 2001, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier.

Bienstock, M. et Tosel, A. (dirs. pub.), 2004, *La raison pratique au XXI<sup>e</sup> siècle. Trajets et figures*, Paris, L'Harmattan.

- Bienenstock, M. et Crampe-Casnabet (dirs. pu.), 2000, *Dans quelle mesure la philosophie est pratique?*, Paris, Éditions ÉNS.
- Caillé, A., 2003, *Critique de la raison utilitaire. Manifeste du MAUSS*, Paris, La Découverte.
- Crary, A., 2007, *Beyond moral judgment*, Cambridge, Harvard University Press.
- Cullity, G. et Gaut. B. (dirs. pub.), 2003, *Ethics and Practical Reason*, Oxford, Clarendon Press.
- Elster, J., 1986, *Foundations of social choice theory*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Dewey, J., 2004, *Reconstruction in Philosophy (1920)*, New York, Dover Publication.
- Gnassounou, B. (dir. pub.), 2007, *Philosophie de l'action. Action, raison et délibération*, Paris, Vrin.
- Hollis, M., 1987, *The cunning of reason*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Hottois, G. et Weyembergh, M. (dirs. pub.), 1994, *Richard Rorty. Ambiguïtés et limites du postmodernisme*, Paris, Vrin.
- Lories, D » et rizzerio, L. (dirs. pub.), 2008, *Le jugement pratique. Autour de la notion de phronèsis*, Paris, Vrin.
- Preyer, G. & Peter G. (dirs. pub.), 2000, *The contextualization of rationality. Problems, concepts and theories of rationality*, Paderborn, Mentis.
- Petit, J.-L., 1991, *L'action dans la philosophie analytique*, Paris, PUF .
- Putnam, H., 2002, *The collapse of the fact/value dichotomy and other essays*, Cambridge, Mass. Harvard University Press.
- 1995, *Pragmatism*, Oxford, Blackwell.
- Rorty, R., 1982, *Consequences of Pragmatism*, Minnesota, University of Minnesota Press.
- Tard. franc., 1993, *Conséquences du pragmatisme*, Paris, Éditions du Seuil.
- Quine, W.V.O., 1952, « Two Dogmas of Empiricism », *The Philosophical Review*, 60, p. 20-43.  
Trad. franc. « Les deux dogmes de l'empirisme », in Pierre Jacob (dir. pub.), *De Vienne à Cambridge. L'héritage du positivisme logique*, Paris, Gallimard, p. 93 -122.
- Raz, J., 2000, *Engaging Reason. On the Theory of Value and Action*, Oxford, Oxford University Press.
- Ricoeur, P., 1990, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.
- Sen, A., 2009, *The Idea of Justice*, Londres, Penguin Books. Trad. franc., 2010, *L'idée de Justice*, Paris, Flammarion
- Tiercelin, C., 1993, *C.S. Peirce et le pragmatisme*, Paris, Presses universitaires de France.